

► En 2012, les services de l'Etat se sont mobilisés pour faire face à la crise économique et à ses effets qui ont affecté à nouveau le Nord - Pas-de-Calais, et préparer l'avenir.

Dans un contexte de chômage élevé, le Nord - Pas-de-Calais est la région où l'intensité des politiques d'emploi et de formation professionnelle nationales mises en œuvre est la plus forte en France métropolitaine : 890 millions d'euros y ont été dégagés par l'Etat en 2012 pour l'emploi et la formation professionnelle, et plus de 50 000 contrats aidés ont été signés.

A partir de la fin de l'année, les mesures nouvelles prévues par le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, ont pu se déployer progressivement dans la région : crédit d'impôt compétitivité emploi, emplois d'avenir, contrats de génération.

Cette situation donne une énergie supplémentaire pour préparer le redémarrage économique de la région, en conduisant d'importantes actions pour restaurer la compétitivité, par la stimulation de l'innovation et de la recherche, par le soutien au développement des entreprises.

L'Etat veille également à protéger les populations des risques et à garantir les solidarités fondamentales, notamment envers les plus fragiles.

L'Etat prépare l'avenir par un effort exceptionnel pour la réussite scolaire des jeunes et des étudiants, clé de l'avenir, avec des résultats positifs et concrets d'année en année.

Enfin, garant de l'équilibre des territoires, l'Etat intervient fortement pour compléter le maillage des voies de transports, dans une logique de développement durable, et favoriser l'ouverture des territoires régionaux sur l'Europe.

Ce document présente de façon synthétique les principales activités conduites en 2012 par les services de l'Etat en Nord - Pas-de-Calais, souvent avec ses partenaires régionaux : collectivités territoriales, entreprises, membres de la société civile. Si le poids financier de l'Etat dans la région est important (19,9 milliards d'euros en 2011, y compris les dépenses sociales relevant du budget de l'Etat et les dépenses fiscales), l'action qu'il mène, dans le sens de l'intérêt général, appelle des coopérations multiples. En Nord - Pas-de-Calais, celles-ci prennent place dans une tradition de solidarité très développée qui, de tout temps, a constitué une force pour aller de l'avant.

Dominique BUR

Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais



Pour faire face à la crise économique actuelle, l'Etat a mobilisé l'ensemble des acteurs et dispositifs au service de l'emploi, en particulier auprès des publics les plus fragiles, jeunes, demandeurs d'emploi de longue durée et seniors.

► L'ÉTAT LUTTE POUR L'EMPLOI

Confronté à un marché du travail en crise, l'Etat active de nombreux dispositifs pour stimuler l'emploi, améliorer la qualification des chômeurs et favoriser l'insertion durable des jeunes dans la vie active. Le Fonds social Européen (FSE) soutient également ces actions en renforçant l'intensité.

De nombreux dispositifs de la politique de l'emploi et de l'insertion professionnelle ont été, à ce titre, particulièrement sollicités : prescription de contrats aidés, financement du réseau régional des missions locales, des maisons de l'emploi, des écoles de la deuxième chance, Plan local d'insertion et de l'emploi, ateliers et chantiers d'insertion et programmes de formation aux compétences-clés.

L'EMPLOI ET LA COMPÉTITIVITÉ : PREMIÈRES PRIORITÉS

Suite de la page 1...

Mis en place en 2011, les **services publics de l'emploi local** ont réuni, sous la présidence des sous-préfets, les acteurs du développement économique et de l'emploi local (Pôle emploi, DIRECCTE, missions locales, maisons de l'emploi, chambres consulaires, collectivités locales, représentants des entreprises, acteurs de l'insertion et de l'emploi). Leur action a permis d'apporter des réponses pertinentes pour les territoires concernés en complément des dispositifs pilotés au sein du service public de l'emploi régional.

De **nouveaux** outils ont été déployés par le gouvernement à partir de la fin 2012 pour lutter plus efficacement contre le chômage, particulièrement élevé dans notre région : il s'agit notamment des **emplois d'avenir** et des **contrats de génération**.

Le déploiement des **emplois d'avenir** devrait concerner **d'ici fin 2013 près de 7 500 jeunes** de la région Nord - Pas-de-Calais peu ou non qualifiés ou issus de zones urbaines sensibles, auxquels s'ajouteront 200 emplois d'avenir professeurs.

Ce nouveau dispositif financé à hauteur de 75 % par l'Etat, offre aux jeunes, dans le cadre d'un contrat conclu pour une durée de 1 à 3 ans, une qualification réelle qui doit leur permettre à l'issue du contrat de s'insérer durablement dans la vie professionnelle.

Accompagner dans l'emploi, c'est aussi développer des stratégies d'action pour la **formation professionnelle**, à destination, en premier lieu, des jeunes. Le contrat de Plan régional de développement des formations professionnelles, dispositif partenarial signé en 2011 avec la Région et les organisations syndicales, est ainsi l'outil de pilotage de la stratégie de la formation professionnelle toutes voies confondues. Des **contrats d'objectifs sectoriels** ont été signés avec de nombreuses branches professionnelles (BTP, services de l'automobile, textile, agroalimentaire...) pour professionnaliser les jeunes dans ces secteurs productifs. Les personnes les plus fragiles peuvent avoir accès à une formation personnalisée, la formation « compétences-clés », permettant de développer des compétences fondamentales.

En outre, les démarches de **sécurisation des parcours professionnels** permettant d'anticiper les difficultés économiques conjoncturelles et de préparer les salariés à d'éventuelles réorientations professionnelles ont été encouragées (7 500 salariés en ont bénéficié), notamment dans le cadre des actions de développement des emplois et des compétences.

Avec l'activité partielle, plus de 23 000 salariés dans 900 établissements ont pu voir leur contrat de travail maintenu malgré les périodes de baisse d'activité. Sur la région Nord - Pas-de-Calais, **11,5 millions d'euros** ont été consacrés à cette politique.

Le **Commissaire au redressement productif** a assuré le suivi de 100 entreprises en difficulté représentant 11 000 emplois en région. Grâce aux plans octroyés par le **CCSF** (Collège des chefs de services financiers de l'Etat), **11 189 emplois ont pu être sauvegardés** par la préservation de situations financières fragiles. L'encours total des dettes publiques suivies par le CCSF s'élevait, fin 2012, à plus de **75 millions d'euros**. L'action des **CODEFI** (Comités départementaux d'examen des problèmes de financement des entreprises) a sauvé 9 289 emplois en 2012.

Enfin, **l'entrepreneuriat féminin**, pour lequel la région est en position d'excellence, a été particulièrement soutenu par le biais de financements ; 100 fonds de garantie à l'initiative des femmes ont été accordés, faisant du Nord - Pas-de-Calais une région-pilote en la matière. C'est l'un des axes du **plan régional stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes**.



© Fotolia - DIRECCTE

► L'ÉTAT SOUTIENT LA COMPÉTITIVITÉ RÉGIONALE...

Le renforcement de la **compétitivité** des entreprises nécessite un accompagnement volontariste des pouvoirs publics et une convergence des efforts de l'ensemble des acteurs pour assurer une reprise durable.

... En développant l'innovation et le transfert de technologies

L'innovation et le transfert de technologies sont deux facteurs incontournables pour réussir le pari de la compétitivité.

Le secteur de la recherche et de la formation a bénéficié de crédits à hauteur de **1,7 millions d'euros** dédiés à l'accompagnement des 10 projets phares de recherche via le contrat de projets Etat-Région (CPER).

Soutenue par le Programme des investissements d'avenir, la création de la Société d'accélération et de transfert technologique (SATT), **Nord de France Valo**, en juillet 2012, est destinée à contribuer au renforcement de la **valorisation de la recherche** et à développer les synergies entre les acteurs de la recherche et le monde socio-économique.

A ce jour **55 projets** en Nord – Pas-de-Calais ont bénéficié d'un montant total de **487,7 millions d'euros** de crédits **d'investissements d'avenir** : recherche technologique, recherche médicale, dynamiques industrielles couplées à des partenariats public-privé de recherche. S'y ajoutent 183 millions d'euros de financements à des projets nationaux auxquels participent des structures régionales.

En 2012, la plateforme **Nouvelles vagues** a été installée : ce projet structurant, labellisé par Aquimer, l'un des 7 pôles de compétitivité de la région, est spécialisé dans le contrôle qualité et la valorisation des produits aquatiques. Cette plateforme apportera un soutien aux entreprises de la filière dans le cadre de leur développement.



© Fotolia

... En renforçant les outils financiers

Le total des engagements financiers de l'Etat en faveur des entreprises pour l'année 2012 s'est élevé à près de **300 millions d'euros** sous forme de crédits budgétaires, de garanties de concours bancaires et de prêts, avances remboursables, délais de paiement ou crédit d'impôt, de la part de l'État et des ses opérateurs (OSEO, Caisse des dépôts).

En 2012, **24 100 créations d'entreprises** ont été enregistrées dans la région, soit une évolution comparable à celle de la France entière (hors Île-de-France).

L'État a poursuivi son implication dans le **Programme régional de création et de transmission d'entreprises** avec plus de 1 000 nouvelles entrées dans son dispositif NACRE (permettant à des personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés d'insertion durable dans l'emploi de créer ou reprendre une entreprise en bénéficiant d'un accompagnement pendant 3 ans).

Au total, l'Etat a financé les actions d'accompagnement de la création et transmission d'activités à hauteur de **5,5 millions d'euros** en 2012.

Par ailleurs, l'Etat accompagne l'**évolution des services, de l'artisanat et du commerce** par la mobilisation d'un fonds dédié, le **FISAC**. Celui-ci concourt à la mise en œuvre de stratégies de développement local, facilite les investissements destinés à améliorer l'exercice des activités de proximité (immobiliers d'entreprises, modernisation des cellules commerciales, accessibilité) et favorise la collaboration interentreprises. En 2012, **62 opérations** ont ainsi été soutenues à hauteur de **3,5 millions d'euros**.

Enfin, un **plan d'actions en faveur des services à la personne** a été mis en œuvre. Cette démarche a abouti à la signature d'une convention cadre régionale d'appui au développement du secteur entre l'État, le Conseil régional, les conseils généraux, la Caisse des dépôts et l'Agence nationale des services à la personne. Ce plan permet de conjuguer les enjeux économiques (emplois durables non délocalisables) et les enjeux sociaux.

L'Etat conduit ainsi une politique active pour la promotion et le développement des services à la personne et favorise, par le biais de plans pluriannuels, l'émergence de nouveaux services de qualité.

... En accompagnant les entreprises dans leur développement à l'international

Malgré un déficit commercial marqué, le taux d'**ouverture à l'international** du Nord - Pas-de-Calais s'élève à 30,5 % et constitue l'un des plus importants de France métropolitaine.

L'implication des PME sur les marchés internationaux place le Nord - Pas-de-Calais au 4^e rang des régions françaises pour le volume exporté, et au 5^e rang pour la part de PME exportatrices. Les infrastructures régionales, la présence de grands groupes et la proximité de la frontière sont autant d'éléments favorables à l'export.

L'Etat a signé avec ses partenaires régionaux (Conseil régional, CCI de région, UBIFRANCE, le Comité régional des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, OSEO et la COFACE) un **plan d'actions triennal 2012-2014** visant à coordonner les interventions de l'ensemble des partenaires concernés pour accompagner le **développement international des PME régionales**.



© ADEME

... En développant de nouvelles filières, en particulier les filières vertes

L'Etat a conduit une opération pilote visant à mieux connaître les potentiels en matière d'emploi des principales filières vertes et à mieux accompagner leur développement, notamment au travers des outils de formation. Un potentiel de **50 000 emplois** a ainsi été identifié, et le bilan et les perspectives ont été présentés lors d'une première nationale, la **Semaine de l'économie verte**, en octobre.



© IGN - Insee

DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS

Dans le contexte de crise économique, l'Etat renforce son action pour garantir la cohésion sociale et réduire les disparités, qu'il s'agisse de l'éducation, de la santé ou du logement.

► L'ÉDUCATION, PREMIER PAS VERS LA RÉUSSITE

La réduction des retards scolaires et l'augmentation du taux de réussite au baccalauréat dans les séries générales et technologiques, ont été sensibles en 2012.

La personnalisation généralisée des parcours du socle de connaissances est à l'œuvre : le volume horaire dispensé est en hausse de 3 % par rapport à l'année scolaire 2011-2012.

La création en 2012 du **service public de l'orientation** réunissant 15 réseaux labellisés par le Préfet de région s'inscrit dans la même logique d'individualisation, afin d'améliorer la réussite scolaire et de réduire de manière significative le décrochage scolaire.

Le système interministériel de **repérage des élèves décrocheurs** a bénéficié à **15 000 jeunes** de l'Académie par le biais de 16 plateformes territoriales co-pilotées par le Recteur et le Préfet de région. Il accompagne les élèves vers une formation qualifiante et une insertion professionnelle durable.

Des dispositifs ambitieux au service de la réussite des élèves sont déployés : les « cordées de la réussite » créent des passerelles de continuité entre le lycée et l'enseignement supérieur au profit des lycées issus de classes sociales sous-représentées. Elles ont bénéficié à 2 200 élèves en 2012. Dans le même temps, 485 places ont été offertes à des lycées dans le cadre des internats d'excellence.

En 2012, plus de **1 000 jeunes** de la région Nord – Pas-de-Calais ont signé des **contrats de volontariat** au profit de collectivités locales ou d'associations pour effectuer une mission d'intérêt général dans les domaines de la solidarité, de la culture et des loisirs, du sport, de l'éducation pour tous, de l'environnement ou de la santé.

L'Académie de Lille a initié une démarche de sensibilisation des élèves à « **l'esprit d'entreprendre** » qui a concerné près de **12 000 élèves** sur l'année scolaire 2011-2012. Cette initiative-pilote sera relayée par les dispositions de la loi sur la refondation de l'école au cours de l'année 2013.

L'éducation artistique et culturelle fait partie des engagements majeurs de l'Etat en région Nord – Pas-de-Calais. Elle est l'objet de programmes adaptés aux situations : Contrats locaux d'éducation artistique (6 en 2012), « Artiste rencontre ...territoire scolaire » (12), Qu(ART)ier (10), équitablement répartis entre les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.



© Fotolia



© Fotolia

► L'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR RENFORCER LA COHESION SOCIALE

Pour promouvoir l'égalité des chances, l'Etat mobilise d'importants moyens relevant notamment des champs de l'éducation prioritaire, de l'accès à l'emploi et de la santé, renforcés par des financements du Fonds social européen.

L'Etat montre sa détermination à **lutter contre toutes les formes de discrimination** à travers la promotion de l'égalité hommes-femmes et l'élaboration de politiques volontaristes en faveur des personnes handicapées, notamment la scolarisation des enfants handicapés (taux de scolarisation de 8 % supérieur à la moyenne nationale).

Dans le cadre du plan LEA (Lire, Ecrire, Agir), Plan régional de prévention et de **lutte contre l'illettrisme**, les dispositifs d'accompagnement des personnes en difficulté d'apprentissage ont été renforcés. L'étude Information Vie Quotidienne, conduite par l'INSEE en 2012, montre un rattrapage significatif du retard que la région avait accumulé dans ce domaine.

Maîtrise des fondamentaux de l'écrit : la région rattrape son retard : 13 % des adultes, âgés de 18 à 65 ans, ayant été scolarisés pendant au moins 5 années en France, sont en situation de grande difficulté ; ils étaient 18 % en 2004.

L'illettrisme a été retenu comme la grande cause nationale de l'année 2013, ce qui permettra une mobilisation renforcée de l'ensemble des acteurs.

Pour favoriser, l'engagement citoyen de la jeunesse, le **service civique** est un remarquable vecteur, piloté par l'Etat, qui a connu une montée en charge significative en 2012 avec plus de **1 064 contrats de volontariat** signés auprès d'associations, de collectivités locales ou d'établissements publics.



© Illustration Henri Fellner

► LE NORD - PAS-DE-CALAIS, LIEU DE CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dans la région, l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité (ACSé) a consacré en 2012, **6,8 millions d'euros** aux actions en faveur de la politique de la ville, pour un total de **227 porteurs de projets**.

Dans la région, ce sont plus de **480 millions d'euros** qui ont été financés par l'Agence nationale pour la **rénovation urbaine** (ANRU) fin 2012 (8 % du total national).

Et c'est à Roubaix que le Ministre délégué à la Ville a lancé en fin d'année 2012 la **concertation nationale** pour une nouvelle étape de la politique de la ville. Les trois groupes de travail engagés dans la concertation ont eu pour objectif de refondre la politique de la ville selon trois axes : réformer la géographie prioritaire, rénover la méthode contractuelle et redéfinir les priorités thématiques de l'intervention.

Deux territoires de la région figurent parmi les **12 sites expérimentaux sélectionnés en France** pour la préfiguration des futurs contrats de ville : la communauté urbaine d'Arras et Lille Métropole.

Les enseignements de cette phase de préparation seront repris dans la loi rénovant la politique de la ville, qui sera présentée au Parlement en 2013.

Le 13 février 2013, les Régions, qui doivent devenir autorités de gestion des fonds structurels européens avec la nouvelle étape de la décentralisation, se sont engagées à consacrer au minimum 10 % des fonds européens concernés au volet politique de la ville.



© Fotolia

► UN EFFORT RENFORCÉ POUR LE LOGEMENT

En 2012, l'Etat a financé, pour un montant total d'aide directe et indirecte de **180 millions d'euros**, **6 125 nouveaux logements sociaux** au niveau régional, dont 1 500 logements très sociaux. Cet effort sera encore renforcé en 2013.

Le **Comité régional de l'Habitat** réunit l'ensemble des partenaires et financeurs du logement, services de l'Etat, représentants des collectivités locales, des professionnels et des associations. Il mobilise ainsi un large partenariat pour développer l'offre de logement social, la rénovation de logements privés, et pour mettre en œuvre la politique du « logement d'abord » destinée à aider les ménages en difficulté à passer des hébergements temporaires au logement pérenne.

Des logements plus accessibles

Dans ce dispositif des aides à la pierre, la priorité a été donnée aux populations les plus fragiles et prioritaires dans la mise en œuvre du **droit au logement opposable**. Cet effort accroît de façon significative l'offre très sociale financée par les Prêts locatifs aidés d'intégration (1 500 PLAI). Cette offre nouvelle de logement se situe pour plus de 90 % au sein des grandes agglomérations de la région. 4 logements sur 10 sont situés au cœur de la métropole lilloise. Pour atteindre ces résultats, **16,3 millions d'euros de subventions directes** ont été octroyés aux organismes HLM constructeurs.

Par ailleurs, l'Etat s'est fixé, pour les **personnes en situation d'exclusion**, le double objectif d'assurer un accès plus rapide au logement et d'apporter une réponse adaptée par un accueil de proximité ; ce qui favorisera leur réinsertion sociale.

Les crédits dédiés à la prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables est en forte augmentation en 2013, en particulier pour l'hébergement et l'accès au logement.

Le parc actuel de l'**hébergement d'accueil, de stabilisation et d'insertion** compte 7 400 places dans le Nord-Pas-de-Calais auxquelles s'ajoutent 2 900 places de logement adaptées, soit au total **10 300 places pérennes**, et représente pour 2012 un engagement de plus de **95 millions d'euros**.

Ainsi, en 2012, dans le Pas-de-Calais, **4 380 ménages ont accédé à un hébergement**, représentant 6 013 personnes mises à l'abri. Dans le Nord, cinq pensions de familles représentant 145 places ont été ouvertes en 2012.

Des logements réhabilités et rénovés

Dans le parc social existant, le programme pilote de **réhabilitation énergétique** engagé en 2010 et cofinancé par les crédits du Fonds européen de développement régional (FEDER) a mobilisé **18 millions d'euros**. Fin 2012, ce programme a déjà permis d'engager la rénovation de **4 100 logements sociaux** dans lesquels la facture énergétique des locataires aura été réduite de 70 %. En 2013, l'objectif de rénovation concernera 1 600 logements.

Pour le logement privé, **3 400 logements** ont fait l'objet d'une aide à la réhabilitation de l'Agence nationale de l'habitat (**ANAH**) en 2012, pour près de **30 millions d'euros**. Les interventions portent en priorité sur la lutte contre l'habitat indigne ou dégradé et le traitement de l'amélioration thermique des logements des propriétaires occupants modestes.

Pour la troisième année consécutive, dans le cadre du Plan national de rénovation énergétique, un effort particulier a été mené en matière de **lutte contre la précarité énergétique** au travers du programme national « Habiter Mieux ». Il devra permettre d'aider **2 200 propriétaires occupants modestes** à réaliser les travaux qui leur permettront de mieux maîtriser leurs dépenses d'énergie et d'améliorer la performance énergétique de leur logement, par des subventions qui peuvent dépasser 80 % du coût des travaux.

Le protocole régional de réhabilitation des **cités minières** signé en 2007 entre l'ETAT, l'EPINORPA et l'ANAH s'est poursuivi en 2012 par la rénovation de plus de **1 000 logements** gérés par la SOGINORPA.



© ADEME

► ORGANISER ET RÉGULER LA SANTÉ PUBLIQUE POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DE CHACUN

Fin décembre 2011, l'Agence régionale de santé (ARS), responsable de la mise en œuvre de la politique de santé dans la région, a adopté le Projet régional de santé. Sur cette base, les actions ont pu être déclinées en 2012, en trois schémas :

- le **Schéma régional de prévention** (SRP) porte sur la politique de prévention, de promotion de la santé et d'éducation pour la santé, essentielle dans notre région,
- le **Schéma régional d'organisation des soins** (SROS) a vocation à répondre aux besoins de santé de la population et aux exigences d'efficacité et d'accessibilité géographique. Une attention particulière a été portée à la démographie des professions de santé en région, qui a fait l'objet d'un programme spécifique élaboré en 2012, en étroite relation avec le Conseil régional (le Pacte territoire santé, souhaité par la ministre en charge de la santé en décembre 2012, vient de faire l'objet d'un addendum à ce programme),
- le **Schéma régional de l'offre médico-sociale**, élaboré en concertation notamment avec les deux conseils généraux, fixe les priorités des 5 prochains années pour la prise en charge de la dépendance et du handicap.

Ces schémas ont été accompagnés par l'adoption de **nouveaux programmes** élaborés en concertation avec les instances de démocratie sanitaire, comme la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie et en coordination avec les politiques publiques mises en œuvre en région par les services de l'Etat, le Conseil régional et les deux Départements.

Définis en fonction des spécificités et des priorités régionales, ces programmes portent sur la **santé mentale, l'éducation à la santé, l'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie** ou encore sur des pathologies particulièrement développées en région, comme la **broncho-pneumopathie chronique obstructive**.

Dix **contrats locaux de santé** ont été adoptés – notamment dans le Dunkerquois, à Roubaix, en Thiérache, à Calais ou dans le Saint-Polois – qui ont pour objectifs d'articuler les différentes politiques en matière de santé et de répondre à des enjeux sanitaires sur un territoire donné, partagé avec les sous-préfectures et les collectivités territoriales. Dix nouveaux contrats sont en préparation pour 2013.

Depuis février 2013, la région Nord-Pas-de-Calais accueille **la plus grande Communauté hospitalière de territoire (CHT) de France** en nombre d'habitants (1,1 million d'euros) : la CHT **Artois-Douais** va permettre une collaboration rapprochée entre les centres hospitaliers d'Arras, de Béthune, de Douai et de Lens pour le développement de l'offre publique de soins et du parcours de soins du patient. Elle constituera un **pôle hospitalier de référence et d'équilibre** sur le territoire régional.



© Photo AFP

Santé et environnement, santé et alimentation

L'Etat et le Conseil régional ont établi le 2^e **Plan Régional Santé Environnement**, adopté en janvier, afin d'œuvrer en commun sur des priorités de santé publique spécifiquement liées à l'environnement du Nord - Pas-de-Calais, terre d'histoire industrielle (le Nord - Pas-de-Calais représente par exemple 13 % des sites pollués en France). Deux objectifs principaux ont été retenus : **la réduction des inégalités environnementales**, et **la réduction des expositions responsables des fortes pathologies**. Le Plan identifie 16 actions principales qui seront conduites d'ici fin 2014.

La préservation de la santé passe aussi par la promotion de comportements favorables au bon état de santé. Le Programme national nutrition santé et le **Programme national pour l'alimentation** est décliné en région au travers de 4 axes : faciliter l'accès de tous à une bonne alimentation ; développer une offre alimentaire de qualité ; favoriser la connaissance et l'information sur l'alimentation ; promouvoir notre patrimoine alimentaire et culinaire. A titre d'exemple, l'opération « un fruit pour la récré » a permis de cibler 46 225 enfants et 413 établissements scolaires soit 10 000 de plus qu'en 2011.

Le **Plan de protection de l'atmosphère** définit les actions permettant de ramener les concentrations en polluants dans l'air ambiant sous des valeurs assurant le respect de la santé des populations. Elaboré en 2012, il a reçu un avis favorable des comités départementaux des risques sanitaires et technologiques du Nord et du Pas-de-Calais en avril 2013 et il est soumis depuis à l'avis des collectivités. Il sera approuvé après le lancement d'une enquête publique d'ici fin 2013.

Enfin, les services de la préfecture et de l'ARS ont été amenés à gérer conjointement des **crises sanitaires**, comme les cas de méningites sur le campus universitaire, la présence d'ions perchlorate dans l'eau ou encore la contamination de patients atteints du coronavirus. Dans chaque cas, la réactivité des acteurs a démontré la bonne coordination des services.



Déchets minéraux (paillettes d'ardoise et déchets de démolition)
recyclés pour réutilisation dans les remblais de routes

© ADEME - Roland BOURGUET

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INNOVANT PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

Sur un territoire régional marqué par de multiples transformations économiques, l'Etat veille à concilier le développement économique et la préservation de l'environnement, soumis à de fortes pressions humaines.

► LE NUMÉRIQUE : DES FILIÈRES ET DES INFRASTRUCTURES POUR L'AVENIR, DES SERVICES AU QUOTIDIEN

Le numérique en Nord Pas de Calais, ce sont des **filières économiques de pointe** que l'Etat soutient, particulièrement dans deux domaines : l'ubiquitaire (vente à distance) et l'image et la création numérique (3D).

Sur le plan des infrastructures de télécommunications, le **Schéma directeur d'aménagement numérique régional (SDAN)** a été adopté par les collectivités compétentes (région, départements). Issu du plan national « très haut débit » et financé par l'Etat et certains opérateurs privés, ce plan vise à déployer un réseau de fibres optiques à très haut débit dans chaque foyer ou entreprise à l'horizon 2022 (**500 millions d'euros sur 10 ans**).

Le numérique peut être un outil pédagogique efficace au service de **l'enseignement**. L'Etat s'est engagé aux côtés des collectivités départementales en mobilisant les fonds FEDER pour mettre en œuvre un grand **plan numérique dans l'enseignement (5 millions d'euros)**.

Dans le secteur de la **santé**, la politique de développement des usages des nouvelles technologies au service de la qualité des soins et de l'amélioration de la productivité des établissements hospitaliers a été appuyée par le Conseil régional. En 2012, 7 établissements ont bénéficié d'une aide à la mise en place de terminaux multimédia pour les patients dans le cadre du GCS AMYETICS. Le déploiement de l'imagerie médicale numérique s'est également poursuivi de manière significative. D'autres projets dans le domaine du télédiagnostic (télé-AVC) ont aussi bénéficié de l'aide des fonds européens.

Le numérique concerne également le **domaine culturel et artistique**.

Fin 2012, la quasi totalité des salles de cinéma du Nord – Pas-de-Calais ont été **équipées** pour la **projection numérique** (seules 4 salles ne sont pas encore dotées de cette évolution technique). Des projections numériques sont organisées dans les communes non pourvues de salles de cinéma grâce au circuit itinérant **Cinéligue**, qui a rassemblé 49 000 spectateurs en 2012 et qui a reçu de premiers projecteurs numériques portables.

Par ailleurs, les trois établissements régionaux actifs dans la création numérique (le Phénix à Valenciennes, le Fresnoy à Tourcoing, le Manège à Maubeuge et Mons) se sont unis pour former un **atelier de recherche et d'expérimentation des pratiques interdisciplinaires**, dans une approche transfrontalière.



© Fotolia



© Fotolia

► FAVORISER LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

Dans la **4^e région agricole française**, deux programmes structurants pour l'avenir ont été élaborés : le Plan régional d'agriculture durable (PRAD) et le Plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF).

Le **PRAD** définit les grandes orientations stratégiques de la politique agricole de l'Etat en région ainsi que les actions à mener. Il a été soumis à la consultation du public en octobre et adopté en janvier 2013.

Le **PPRDF** définit les actions ayant pour objectif d'améliorer la production et la valorisation du bois tout en respectant les conditions d'une gestion durable des forêts. Il a été soumis à la consultation du public en novembre 2012 et adopté en mars 2013.

Ces deux documents servent de base aux travaux sur la prochaine programmation de développement rural 2014-2020 et aux différents travaux liés au projet de loi d'avenir pour l'agriculture.

Le **Programme « Ambition Bio 2017 »** a été lancé en fin d'année 2012. Il a pour but de doubler les surfaces agricoles biologiques entre 2012 et 2017 et d'améliorer l'accès du public aux produits bios mais aussi de développer les secteurs de la transformation et de la commercialisation, notamment par un meilleurs accès aux marchés publics.

Une gouvernance partagée Etat-Région s'est structurée en fin d'année 2012, avec un comité de pilotage regroupant l'ensemble des acteurs de l'agriculture biologique en région. L'offre en bio existe en région, il s'agit maintenant de structurer les filières pour répondre à la demande de la restauration collective en bio local et assurer un retour économique au bénéfice de l'agriculture régionale.

L'Etat s'engage également à accompagner l'évolution des pratiques agricoles tout en respectant l'environnement.

A ce titre, le **programme « écophyto »** incite à la bonne utilisation des produits phytosanitaires et à la diminution de leur usage. Plus de la moitié des agriculteurs de la région ont été formés en 2012 à la bonne utilisation des produits phytosanitaires et détiennent ainsi le certificat « certiphyto ».



© Pascal Xicluna - Ministère de l'Agriculture

Cinq **réseaux de fermes-pilotes** se sont développés en région, avec l'objectif d'acquérir des références sur des pratiques économes en produits phytosanitaires et de servir de lieux de démonstration auprès des agriculteurs. Trois exploitations des lycées agricoles sont engagées dans ces réseaux. Des « bulletins de santé du végétal » fournissent aux agriculteurs et conseillers agricoles les données nécessaires pour utiliser les produits phytosanitaires à bon escient et limiter leur application aux parcelles réellement menacées par des bio-agresseurs : les traitements préventifs systématiques peuvent ainsi être évités.

► MÉNAGER LES RESSOURCES NATURELLES ET L'ESPACE

En 2012, **5 millions d'euros** ont été mobilisés par les services de l'Etat au profit de la **dépollution des friches industrielles**. Cette action permettra d'améliorer l'utilisation du potentiel foncier régional.

Le Plan Climat (rebaptisé « Dynamique Climat Nord - Pas-de-Calais ») a bénéficié de 8 millions d'euros dans le cadre des actions de lutte contre le réchauffement climatique. Il s'accompagne de la mise en place de l'Observatoire Régional du Climat au sein du Centre de Ressources de Développement Durable (CERDD) et de la démarche « Clim' Agri » qui vise à réduire les gaz à effets de serre dans l'agriculture et la sylviculture.

Le **Schéma Régional Climat, Air Energie (SRCAE)**, approuvé en novembre 2012, fixe les objectifs pour la lutte contre le changement climatique d'ici 2050. Elaboré de manière partenariale entre l'Etat et la Région, il vise une réduction de 20 % des gaz à effet de serre d'ici 2020, première étape déterminante pour atteindre l'objectif de réduction de 75 % en 2050.

- Le Fonds chaleur renouvelable a investi **12 millions d'euros** dans diverses opérations (bois énergie, solaire, géothermie, récupération de chaleur fatale) en vue d'une production de chaleur optimisée pour 60 000 habitants.
- 10 millions d'euros ont été investis dans le cadre du **Plan Déchets**.
- Les puissances raccordées provenant des énergies renouvelables sont en forte augmentation sur l'année 2012 : + 20 % pour l'éolien, + 58 % pour le solaire.

La création du Parc naturel marin au large du Pas-de-Calais et de la Somme, ainsi que la labellisation du littoral du Nord comme Grand site des Dunes de Flandres sont des réalisations qui concourent à la sauvegarde de la **biodiversité**.

Le **Schéma régional de cohérence écologique**, trame verte et bleue, a été engagé après une large concertation. Son approbation est prévue fin 2013 au terme de la consultation officielle et de l'enquête publique.

Les zones vulnérables aux pollutions par les **nitrate**s d'origine agricole ont été révisées fin 2012 pour une période de 4 ans. Le zonage tient compte des progrès réalisés : ainsi l'Avesnois et le Boulonnais en ont été ôtés.

Le plan d'action (2010-2015) pour retrouver des **eaux** de bonne qualité a fait l'objet d'une évaluation qui conforte la vigilance sur les mesures de lutte contre les pollutions diffuses agricoles et la restauration des cours d'eau.



© Fotolia

GARANTIR LA PROTECTION DES POPULATIONS

C'est une des missions que l'Etat a en propre : prévenir les risques de toute nature, informer et alerter les populations, protéger les personnes, les biens et l'environnement.

► ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Les baisses de la délinquance et du nombre de victimes de la route dans la région se sont confirmées en 2012. Ces résultats sont le fruit de la mobilisation de l'ensemble des services de police et de gendarmerie qui ont pu compter sur le déploiement de moyens matériels supplémentaires et sur l'élaboration de nouveaux modes d'action.

Parmi les 64 **Zones de Sécurité Prioritaire** créées depuis 2012 par le gouvernement, trois se situent dans le Nord – Pas-de-Calais : à Lille, à Roubaix-Tourcoing-Wattrelos et à Boulogne-sur-mer.

Leur objectif est de renforcer l'action concertée des services de police en lien avec le Procureur de la République, afin d'agir en profondeur contre les réseaux qui prospèrent et d'assurer aux citoyens le droit à la sécurité et à la tranquillité.

En 2012, l'installation de la **vidéo-protection** a continué son évolution positive, notamment sur la voie publique, avec le soutien financier de l'Etat aux collectivités. Ainsi, dans le Nord, 6 055 caméras ont été installées.

Enfin, la **prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes** ont été accentuées : 8 865 femmes ont été accueillies et suivies, suite à des violences, par les associations spécialisées subventionnées par l'Etat ; 5 234 femmes victimes ont été suivies par les centres d'information des droits des femmes ; enfin, un numéro unique dédié aux victimes de violence a été ouvert (0 810 059 300).

► PRÉVENIR LES RISQUES NATURELS

La région compte 77 sites Seveso, 73 % de communes exposées à un risque d'inondation et un polder (les waterings) où vivent 500 000 personnes. La prévention des risques – qu'ils soient technologiques ou naturels (inondations, submersion marine et débordements de cours d'eau) – tout comme la préservation du littoral et des waterings sont ainsi des enjeux majeurs.

En 2012, l'Etat a affermi la protection réglementaire des populations par l'approbation de 22 **Plans de prévention des risques technologiques** (PPRT) en Nord - Pas-de-Calais. Il a identifié les territoires prioritaires sur lesquels améliorer l'action des pouvoirs publics pour la protection contre les inondations.

Une **cellule technique pour la submersion marine** a également été créée en 2012, avec la Région et le Syndicat mixte de la Côte d'Opale, pour faciliter les avancées concrètes sur les questions complexes de submersion marine et d'érosion côtière du littoral.

En outre, d'importants travaux (6 millions d'euros) ont débuté pour la remise en état de la digue des Alliés à Dunkerque, avec l'aide de l'Europe, d'autres sites restant à traiter en liaison avec les collectivités (Sangatte, Wissant, Oye-Plage). Dans le même temps, un programme d'action pour la prévention des inondations pour la baie d'Authie a été labellisé et financé à hauteur d'1 million d'euros par l'Etat.



© Sous-préfecture de Cambrai

LE NORD - PAS-DE-CALAIS, RÉGION OUVERTE SUR L'EUROPE DU NORD-OUEST

La région bénéficie d'un positionnement stratégique au cœur de l'Europe du Nord-Ouest. L'Etat veille à valoriser cette situation exceptionnelle en accompagnant les dynamiques des différents territoires, et en contribuant à améliorer leur accessibilité et leur potentiel de création.

► DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS EN AMÉLIORATION CONSTANTE

En 2012, des travaux et des projets structurants ont été conduits sur l'ensemble des infrastructures de transports de la région.

Développement du réseau ferroviaire national et des transports en commun

L'Etat s'est engagé à hauteur de 660 000 € dans le projet de modernisation de la gare de Lille-Flandres qui sera mis en œuvre en 2013.

Le projet d'agrandissement de la capacité du métro lillois a été finalisé. Des travaux préparatoires auront lieu au premier semestre 2013 avant le début des travaux sur la ligne 1.

Les travaux de la troisième phase du tramway de Valenciennes ont également débuté en 2012.

Développer le trafic fluvial, maritime et le multimodal

Dans une logique de dynamisation économique de son littoral, l'Etat soutient les modernisations des ports de Calais (Projet « Calais 2015 »), de Boulogne-sur-Mer et plus particulièrement de Dunkerque.

En effet, le Port de Dunkerque a bénéficié, en 2012, d'investissements propres de l'Etat pour développer son trafic de conteneurs et l'installation de son **terminal méthanier**. De plus, des accords de partenariats sont lancés entre Dunkerque, les sites portuaires fluviaux de l'aire métropolitaine et la plateforme multimodale Delta 3 afin d'élargir l'hinterland portuaire.



© Fotolia

Par ailleurs, l'Eurotunnel, grand atout de la région, a vu son réseau ferroviaire et fluvial amélioré : nouvel itinéraire pour le fret ferroviaire, électrification de la ligne Calais-Dunkerque vers le tunnel sous la Manche, grand gabarit fluvial...

L'Etat soutient également un **terminal ferroviaire** en cours de réalisation sur la plateforme multimodale **Delta 3**. Ce terminal permettra aux entreprises de transport routier de faire acheminer leurs remorques par voir ferrée entre Lille et Bayonne. Le réseau routier national de l'axe Nord-Sud sera ainsi déchargé des milliers de camions qui circulent chaque année sur celui-ci.



© Fotolia

► DES TERRITOIRES MIEUX STRUCTURÉS

Les préfetures ont conduit la **refonte de la carte intercommunale** sur les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, et les derniers arrêtés (fusion, extension de périmètre, dissolution), prévus par la loi du 29 février 2012, ont été pris.

L'Etat a poursuivi son accompagnement actif de **grands ensembles territoriaux cohérents** : la démarche de cadre de cohérence qu'il stimule sur l'Aire métropolitaine lilloise, et la Mission Bassin minier, qui mène un travail d'ingénierie global sur un vaste territoire en transition.

► VIVRE ENSEMBLE PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES

Membre des **deux Groupements européens de coopération territoriale** (Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai et GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale), l'Etat contribue à la réalisation d'actions transfrontalières concrètes sur ces bassins de vie partagés :

- le forum de l'emploi Eurométropole,
- l'installation et la mutualisation d'un équipement de médecine nucléaire sur le littoral : le tep-scan,
- la réflexion pour la résolution du problème d'inondation et l'évacuation des crues dans la zone transfrontalière de Dunkerque-Furnes.

Par ailleurs, la **dimension transfrontalière** est ancrée dans les actions de l'Etat, s'agissant notamment de la requalification des postes-frontières en 2012. En effet, l'Etat réorganise à présent les contrôles et détermine les aménagements nécessaires sur ces points de passage autoroutier importants, désormais conformes aux normes de Schengen.

Le **cadre officiel de la coopération** s'est densifié en 2012 par :

- la mise en œuvre de l'accord-cadre du 21 décembre 2011 entre la Flandre et la Wallonie sur l'accueil des personnes handicapées,
- la préparation de l'Accord de Tournai II (signé le 18 mars 2013) relatif à la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Enfin, les services de l'Etat portent et participent à des projets transfrontaliers bénéficiant de l'aide européenne à travers les **programmes de coopération territoriale européenne INTERREG** France-Wallonie-Vlaanderen et des Deux Mers :

- APPORT (Aide à la préparation des plans opérationnels des risques transfrontaliers), reconnu « projet stratégique » en 2012,
- AEROPA (Association européenne régionale des organisations contre la pollution de l'atmosphère).

► LA CULTURE ET LE SPORT, ATOUTS MAJEURS D'ATTRACTIVITÉ

La culture comme le sport sont des atouts pour l'attractivité de la région, comme l'illustrent les trois plus importants événements de l'année 2012 :

L'ouverture du Louvre-Lens : inauguré par le Président de la République le 4 décembre 2012, jour de la Sainte-Barbe (patronne des mineurs), trois ans jour pour jour après la pose de la première pierre, le nouveau musée a connu un immense succès populaire avec plus de 100 000 visiteurs en un mois. L'Etat a participé activement à la mobilisation des acteurs publics, a contribué financièrement au projet à hauteur de 2,75 millions d'euros et met à disposition ses collections.

L'inscription du Bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO : le Bassin minier du Nord - Pas-de-Calais a été inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO le 30 juin 2012, reconnaissance de la valeur universelle exceptionnelle de ce paysage culturel évolutif vivant, ainsi que de sa place dans l'histoire du monde de la mine. Elle est le résultat de plus de dix ans de travail et d'un partenariat étroit entre les services de l'Etat, les collectivités, l'association Bassin Minier Uni, porteuse de la candidature et la Mission Bassin Minier.

Les Jeux olympiques de Londres : la région a été une base arrière des Jeux olympiques et paralympiques de Londres 2012. Vingt athlètes licenciés en Nord - Pas-de-Calais ont été sélectionnés pour les Jeux, et quatre ont été médaillés. La région a accueilli 200 athlètes issus de tout le pays pour le stage terminal de l'équipe de France paralympique.



© Musée du Louvre-Lens / Philippe Chancel



© Grand Stade de Lille

Au-delà des événements, les **équipements sportifs et culturels** sont les établissements publics les plus fréquentés sur les territoires. L'offre s'est étoffée en 2012 pour les habitants de la région.

L'année 2012 a également vu l'ouverture du **Grand Stade de Lille** (avec une participation de l'Etat de 32 millions d'euros pour assurer son accès par la route) et du **Vélodrome de Roubaix**, confortant le rayonnement international de la région dans le domaine du sport.

Dans le domaine culturel, l'Etat a soutenu financièrement la construction, l'agrandissement ou la rénovation de 11 **médiathèques** (8 dans le Nord et 3 dans le Pas-de-Calais), la rénovation du **musée** de la céramique de Desvres, l'installation du **FRAC à Dunkerque** ou encore le Centre de conservation et d'études du **mobilier archéologique** du Pas-de-Calais.

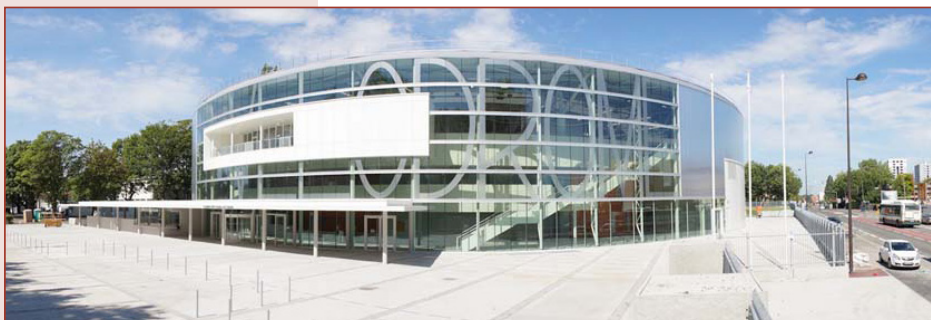
Les opérations d'aménagement dans la région (plus de 9 000) ont donné lieu à 20 chantiers de **fouilles archéologiques** préventives, notamment sur le chantier du **canal Seine-Nord Europe** (autour de Marquion), qui ont abouti à des découvertes confirmant l'importance historique de la région, depuis les temps protohistoriques jusqu'au Haut-Moyen-Age, en passant par l'époque romaine.

La politique de protection des **monuments historiques** a donné lieu à des avancées remarquables : ainsi, le trésor de la cathédrale d'Arras, l'église de Rocquigny (Pas-de-Calais), la tour porche de l'abbaye de Saint-Amand, l'église Saint Martin (Croix) et la Villa Cavrois (Croix) ont été restaurés.

S'agissant du spectacle vivant, le rapprochement structurel de la scène nationale de Douai et du théâtre d'Arras a été engagé par la mise en place d'un **pôle européen de production** visant l'émergence des jeunes artistes.



© SGAR : Fosse du 9-9bis Oignies



© Vélodrome de Roubaix

ORGANISER LES SERVICES DE L'ÉTAT

Les services de l'Etat ont accentué en 2012 leur démarche de **qualité**.

Le site de Lille de la préfecture du Nord s'est ainsi engagé dans une démarche de labellisation « Marianne » : 91% des usagers se sont dit satisfaits par l'accueil qui leur a été réservé.

La poursuite des **mutualisations** entre services de l'Etat a permis :

- d'optimiser les implantations **domaniales** des services sur l'ensemble de la région ;
- de gagner en efficacité sur **l'achat public**, en prise avec le territoire régional (marché de travaux d'entretien de second œuvre, moins onéreux et pour lequel les entreprises retenues sont très majoritairement locales ; état des besoins des services en véhicules hybrides et électriques, dans le cadre du plan de soutien gouvernemental à la filière automobile, très présente dans la région) ;
- de mieux gérer les **archives** : la création d'une Mission interministérielle pour la gestion des archives (MIGA) permet à 13 administrations départementales et régionales de disposer de prestations d'archivage intermédiaire et de formation.

Enfin, un important appui interministériel à la gestion des **ressources humaines** a été développé : médecine préventive et projet sur la mobilité inter-fonctions publiques. Ce dernier vise à la constitution d'un marché régional de l'emploi public. Il a reçu en avril 2013 le grand prix du management public décerné par le Salon de l'emploi public.

Les dépenses de l'Etat en Nord-Pas-de-Calais : 19.9 milliards d'euros en 2011

Ce chiffre comprend :

- les dépenses du budget général de l'Etat en région (15,4 milliards),
- celles des établissements publics qui y sont implantés (1,5 milliard),
- les dépenses sociales relevant du budget de l'Etat et les dépenses fiscales (3 milliards).

L'Etat a perçu 10,5 milliards de recettes fiscales en 2011 pour la région Nord - Pas-de-Calais.





L'action de l'État en Nord - Pas-de-Calais - 2012

Préfecture de la région Nord - Pas-de-Calais

12, 14 rue Jean sans Peur - 59039 LILLE cedex
Tél : 03.20.30.59.59 - Fax 03.20.30.52.32

Site internet : www.nord-pas-de-calais.pref.gouv.fr

Conception & réalisation : SGAR préfecture de la région Nord - Pas-de-Calais
Photos couverture : DIRECCTE, Fotolia, Sous-Préfecture de Cambrai, SGAR
Rédaction achevée en Juin 2013
Impression : Préfecture du Nord